

Communiqué de presse du 25 novembre 2021

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Equipement / #Sanitaire

La CAPEB et SIAMP s'associent afin de proposer aux professionnels du bâtiment des solutions sanitaires fonctionnelles et durables

Paris, le 25 novembre 2021 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**) et **SIAMP**, partenaire de référence mondial du marché des solutions sanitaires, ont signé un contrat de partenariat. Cette collaboration vise à proposer aux entreprises adhérentes de la CAPEB une large gamme de produits et services sanitaires ainsi qu'une offre de conseils techniques adaptée aux besoins des entreprises artisanales du BTP.



Jean-Christophe REPON et Thierry LEROY ©CAPEB

Ce partenariat signé par Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et Thierry LEROY, Directeur Général de SIAMP, permettra aux adhérents de la CAPEB d'acquiescer des solutions sanitaires performantes et de mieux les promouvoir auprès de leurs clients.

Dans le cadre de cet accord, SIAMP s'engage à faire bénéficier les adhérents et les collaborateurs de la CAPEB des formations commerciales et techniques destinées à développer leurs connaissances sur les produits de SIAMP, ainsi que les outils et argumentaires d'aide à la vente pour les solutions de la marque. Ce partenariat inclut des offres ponctuelles privilégiées sur les produits ou services de SIAMP à destination des entreprises adhérentes de la CAPEB.

L'entreprise s'engage également à renvoyer toutes les entreprises artisanales du bâtiment qui souhaitent avoir des informations ou devenir ECO Artisan RGE vers les CAPEB départementales. SIAMP travaillera enfin avec la CAPEB afin de proposer des offres commerciales sous forme de packages incluant les produits et solutions pour les WC et proposera aux adhérents des offres ponctuelles privilégiées sur les produits ou services de SIAMP.

De son côté, la CAPEB s'engage à travailler avec SIAMP à la constitution d'un réseau d'entreprises « ambassadrices » et à faciliter l'accès de ses adhérents à la gamme d'offres et de services proposés par la marque. Elle mettra en place un lien d'accès vers le site de SIAMP directement depuis les sites internet www.capeb.fr et www.eco-artisan.net. La CAPEB favorisera aussi l'organisation de réunions entre les CAPEB départementales et SIAMP

Enfin, en cohérence avec la forte ambition RSE de SIAMP, la CAPEB s'engage à travailler avec SIAMP sur les leviers d'amélioration du recyclage et la réparabilité de ses produits dans une optique de durabilité.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « *Je suis très satisfait de signer ce partenariat avec SIAMP, professionnel reconnu de la conception et la distribution d'équipements sanitaires. Il s'agit d'une excellente opportunité de proposer à nos adhérents du matériel de qualité et des solutions durables tout en les faisant bénéficier de conseils et de formations indispensables au perfectionnement de leur savoir-faire et de leurs connaissances en la matière.* »

Thierry Leroy, Directeur Général de SIAMP, ajoute : « *En tant que spécialiste de l'équipement sanitaire depuis plus de 70 ans, nous sommes très fiers de signer ce partenariat avec la CAPEB. Engagés dans l'universalisation de solutions durables d'hygiène dans les lieux de vie, nous sommes très heureux de pouvoir ainsi mettre à disposition des petites entreprises du bâtiment une large gamme de produits pérennes et une expertise unique.* »

A propos de la CAPEB

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'un des deux syndicats patronaux représentatifs de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également le syndicat patronal majoritaire dans l'artisanat* du Bâtiment. La CAPEB enfin est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérent (plus de 57.000 entreprises).

Le secteur des entreprises employant jusqu'à 10 salariés représente en 2020 :

- 542 000 entreprises, soit 95 % des entreprises du bâtiment, dont
 - 375 000 entreprises travaillant sans salarié dont 152 000 en micro-entreprises
 - 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 490 000 salariés sur un total de 1 060 000, soit 46 % des salariés du secteur
- 78 % des apprentis formés dans le bâtiment

pour un chiffre d'affaires cumulé de 66 milliards d'euros, soit 46 % du chiffre d'affaires du secteur du Bâtiment

* L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés. Très majoritairement, il s'agit d'entreprises de moins de 10 salariés.

La société BÉRANGER DÉVELOPPEMENT gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

A propos de SIAMP

Créée en 1947 à Monaco, SIAMP conçoit, fabrique et distribue une large gamme de solutions sanitaires : robinets flotteurs et mécanismes de chasse d'eau, bâti-supports et plaques de commande, réservoirs apparents plastiques et abattants.

Leader en Europe sur l'équipement en 1ère monte des mécanismes et robinets auprès des principaux céramistes, les équipements de chasse SIAMP équipent la majorité des WC au sol installés en France et est le leader Français des solutions de chasse.

Reconnue pour la fiabilité et la qualité de ses produits, SIAMP est un partenaire majeur des grands noms de l'univers de la salle de bain et une marque référente auprès des plombiers. SIAMP est présente sur les 5 continents à travers 8 filiales, 6 unités de production, et des centaines de distributeurs professionnels et grand public pour le bénéfice de millions d'utilisateurs.

Plus d'informations sur www.siamp.fr

Suivez notre actualité sur LinkedIn : SIAMP et Facebook : SIAMP France

CONTACTS PRESSE

Pour SIAMP : Marc-Robert JEAN - Directeur Marketing / Directeur de zone Europe du sud-Afrique - Tél : +377 93 15 53 97 - Mobile : 06 40 62 77 56 - mr.jean@siamp.com

Pour la CAPEB : Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - aaugeraud@hopscotch.fr
Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr